

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
RÉDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ayrefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Les capitulations un déni de justice

Nous empruntons la page suivante, pleine d'une généreuse indignation, au livre récent de M. Norbert von Bischoff, « Ankara » :

Il y a peu d'exemples, dans l'histoire du Droit, démontrant de façon plus éloquente et sur une plus large échelle que l'histoire de l'« institution juridique » des Capitulations, comment la sagesse peut devenir folie et le bienfait peut devenir plaisir.

Rarement un Shylock a tenu avec autant de cynisme à sa traite. Rarement le plus sublime a été rabaisé avec autant d'hypocrisie au service du plus bas. La force orée le droit, et le poing le plus vigoureux est, dans toutes les relations entre hommes ou entre les sociétés humaines, la seule instance sans appel. Certes, en d'autres occasions, les puissances européennes ont employé pour la conquête du monde des méthodes plus brutales, plus sanglantes. Mais ces brutalités conservaient du moins un caractère de violence élémentaire, de sauvagerie animale et dans cette brutalité même était leur excuse. Les chancelleries ne voulaient avoir tout au moins officiellement, rien de commun avec cela et désapprouvaient les cruautés les plus manifestes, se contentant de profiter en silence de leurs résultats. Le partage de la Pologne, une des injustices les plus criantes de l'histoire moderne, puis du moins un reflet de grandeur dans la sincérité même avec laquelle on en reconnaît l'illégalité et dans l'énergie avec laquelle on l'exécute. Mais le jeu sadique imité de celui du chat avec la souris, auquel les grandes puissances se livrèrent avec l'empire des sultans et qui dura pendant plus d'un siècle, le rabaisement raffiné et savant de cet empire accompagné de l'appel en apparence le plus sacré, à un droit qui, depuis longtemps n'était plus qu'un évident déni de justice, la destruction lente de toute l'armature morale d'un empire, sorti, sans aucun précédent dans l'histoire, me se si l'on tient compte de la profonde déchéance morale de la Cour et de l'administration des sultans.

Quand ils étaient au sommet de leur puissance, les plus terribles seigneurs de la guerre en Europe, les sultans, avaient reconnu le roi des Français, qui jouissaient de leur bienveillance, comme protecteur des Chrétiens en terre d'Islam. Ce n'était pas là un titre de gloire aux yeux des Ottomans, et moins encore un attribut particulier, car les Chrétiens, spécialement les Catholiques Romains, étaient les moins considérés des sectes du Levant.

Mais comme on avait besoin de négociants chrétiens, qui connaissent les lointains marchés de l'Orient pour les besoins de l'Occident, on accorda à leur roi, cette faveur, on leur attribua des privilèges susceptibles de les attirer, et finalement on laissa des chrétiens faire appliquer par leurs propres chefs leur droit commercial incompréhensible et bizarre. Et ce que l'on avait accordé à l'un des rois des chrétiens, on ne pouvait le refuser à un autre, d'autant plus que plus nombreux étaient les commerçants étrangers qui venaient, plus riches étaient les recettes, plus riches étaient les besoins des Sultans. C'était le sens et le but des Capitulations qui ont été introduites dans beaucoup de traités solennels des 16ème et 17ème siècles.

Par ces traités, les anciens sultans avaient signé, sans le savoir, l'arrêt de mort de leur empire. Mais cet arrêt n'était exécuté que lorsque l'empire ottoman aurait subi un profond abaissement de sa puissance d'autrefois et quand cette période de décrépitude sénile aurait coïncidé avec celle de l'expansion des Etats européens. Cette coïncidence se réalisa vers le milieu du 19ème siècle. Alors seulement il apparut justifié qu'à l'évidence que le sultan avait été dépouillé par les Capitulations d'une grande partie de ses droits de souveraineté. La protection des cultes permettait aux puissances de contrôler toutes les relations, du sultan avec ses ressortissants chrétiens. L'expédition des impôts débarrassait le négociant étranger de toute concurrence de la part des commerçants du pays. La juridiction des consuls étrangers ne se limita pas à créer un appareil judiciaire à part, entièrement indépendant de la justice ottomane, mais soumis aux juges étrangers jusqu'aux ressortissants ottomans qui avaient des conflits avec des étrangers. La diplomatie européenne atteignit une virtuosité sans égale dans l'interprétation extensive des dispositions capitulaires. Au nom de ce droit sacré, les représentants des grandes puissances

Le "Fuehrer", fera aujourd'hui une déclaration sensationnelle

L'anxiété est vive dans la presse parisienne de ce matin

Paris, 7 (Par Radio). — L'émotion est sensible à Paris, au sujet des nouvelles qui parviennent de Berlin. M. Hitler a convoqué pour ce matin à la chancellerie les ambassadeurs d'Angleterre, de France, d'Italie et de Belgique, c'est-à-dire ceux des Etats signataires de Locarno. Ils seront reçus tour à tour par le Fuehrer qui leur fera une communication. A midi, le chancelier parlera au Reichstag. On suppose que le chancelier exposera le point de vue allemand à la suite de la ratification du pacte franco-russe.

A ce propos, une lettre de Berlin du correspondant du «Matin», M. Philippe Barrès, est particulièrement intéressante. Le journaliste français note que les hommes qui gouvernent l'Allemagne sont trop réalistes pour ne pas se rendre compte des coups sensibles qu'ils ont portés à la France par l'accord avec la Pologne, par le réarmement du Reich, par les accords navals de Londres. Ils sentent que ces coups appelaient une réponse sur l'échiquier mondial, que ce fut le pacte franco-soviétique ou autre chose. Jamais jusqu'ici, l'Allemagne ne s'était prononcée nettement et officiellement contre ce pacte. Mais elle se réservait d'en tirer toutes les compensations et tous les avantages. Le premier de ces avantages pourrait être la remilitarisation de la Rhénanie.

Que sera la déclaration d'aujourd'hui du Fuehrer ? M. Barrès admet de multiples hypothèses : Une simple protestation contre la violation du pacte de Locarno par le pacte franco-soviétique, une demande de révision de Locarno, une dénonciation de Locarno ou, enfin, une remilitarisation immédiate de la Rhénanie. La déclaration, quelle qu'elle soit, sera accompagnée probablement d'une déclaration pacifique qui n'en atténuera pas la gravité. En tout cas, il s'agira d'une mesure longuement méditée.

Suivant certaines informations de la presse parisienne, M. Hitler ne place-rait pas les signataires du traité de Locarno devant le fait accompli de la remilitarisation de la Rhénanie et se bornerait à prononcer l'incorporation dans l'armée, la Wehrmacht, des forces policières qui se trouvent déjà dans cette province. D'autres affirment que le haut commandement militaire convoqué hier au soir se serait prononcé contre une remilitarisation dont l'armée estimerait ne pouvoir pas assumer la charge, dans les circonstances actuelles, mais que le Fuehrer a imposé sa décision. D'a-

près d'autres versions, M. Hitler proposerait la conclusion d'un nouveau Locarno, meilleur que le précédent, pour une durée de 10 et même 50 ans. Toutes ces informations contradictoires et dont aucune n'est confirmée officiellement, disent assez l'anxiété de la presse et du public à la veille du geste attendu.

Ces préoccupations sont accrues par la tension de Genève et les dangers que comporte toute complication européenne du conflit italo-éthiopien.

La tentative de rapprochement faite par la S. D. N. sur l'initiative de MM. Flandin et Eden, note M. De La Palice, dans le «Petit Journal», diffère de la proposition Hoare-Laval, seulement en raison du fait qu'elle se borne à sommer les deux belligérènes de traiter, sans préciser les conditions sur la base desquelles ils doivent le faire. C'est ce qui explique qu'elle n'ait pas suscité les mêmes colères et les mêmes résistances que la précédente. Mais, en admettant que l'Italie et l'Abyssinie acceptent de traiter, il viendra bien un moment où il faudra fixer les bases de la négociation. Or, il est certain que l'Italie qui a engagé dans l'affaire abyssine ses forces matérielles et morales et y a versé le sang de ses soldats ne consentirait en aucun cas à ne retirer aucun bénéfice de son effort. Ceux qui s'élèvent contre la «récompense» à l'agresseur n'obtiendront pas l'application du «châtiment» qu'ils demandent. Ils n'ont fait que retarder l'heure du règlement.

C'est aussi l'opinion de M. Gignoux, dans la «Journée Industrielle», qui se demande si la route du salut passe bien par Genève. L'action de la S. D. N. n'est pas parvenue à arrêter la guerre, mais elle a suffi à bouleverser la paix européenne. Si le réseau des sanctions est resserré et complété, l'Italie quittera vraisemblablement la S. D. N. La Hongrie qui a manifesté plusieurs fois une vive mauvaise humeur à l'égard de l'Institution de Genève, pourrait en faire autant. Enfin, M. Motta, a prononcé, au nom de la Suisse, des paroles qui semblent inspirées du souci de se ménager une ligne de retraite. L'Italie, dépassant les ruines de Stresa, paraît vouloir renoncer sinon au maintien des garanties de Locarno, du moins aux obligations pratiques qui en découlent. Résultat : contre une gêne peu sensible imposée à l'Italie, on a compromis l'unité européenne, plus que jamais indispensable.

Les entretiens diplomatiques entre Rome et Paris

Les réserves du "Duce,"

Genève, 7 A. A. — Les entretiens diplomatiques entre Rome et Paris prévoient que M. Mussolini répondra favorablement à l'invitation du comité des Treize d'ouvrir des négociations de paix, mais il fera des réserves dont la nature n'est pas encore connue.

Les milieux de la Ligue relèvent que les perspectives d'ouverture de négociations de paix sont liées à ces réserves.

La note britannique

Genève, 7 A. A. — Le gouvernement britannique a transmis à Rome une

ces, c'est à dire des héritières intéressées à la disparition de l'empire ottoman — bien entendu à l'heure favorable pour chacune de ces puissances prises isolément — fonctionnaient en qualité de commissaires civils, de juges de droit, d'agents ou d'ambassadeurs, d'employés des postes ; au nom de ces, suivant l'importance du cas, influençaient chacune des négociations à laquelle ils étaient intéressés — réellement chacune. Le cas échéant, ils appuyaient leur intervention par une menace d'excursion au Bosphore de leur canonniers qui portait le nom pacifique de stationnaire ou par la présence d'un plus grand navire de guerre appelé dans ce but. Enfin, au nom de ce droit, les habitants de l'empire ottoman furent divisés en deux classes de citoyens : les uns à qui tout était permis ; les étrangers ; les autres à qui tout était interdit : les indigènes.

Norbert von Bischoff

énergique note de protestation contre le bombardement de l'ambulance britannique, à Quorum.

On déclare de source autorisée que la protestation anglaise demande l'ouverture immédiate d'une enquête sur l'événement et sur les explications données par le quartier général italien.

Une nouvelle affaire Jakob?

Arrestations en Tchécoslovaquie
Prague, 7 A. A. — La police a arrêté sept personnes dans la région d'Opava, en Silésie tchécoslovaque, inculpées de préparation d'enlèvement de M. Rudolf Heeger, député du parti social-démocrate allemand de Tchécoslovaquie, qu'ils avaient l'intention d'emmener par force sur territoire étranger.

M. Heeger partit pour Prague afin de témoigner dans l'enquête. Les sept personnes arrêtées appartiennent au parti allemand Sudète, dirigé par M. Konrad Heinlein.

Les actes de sabotage dans la marine britannique

Londres, 7 A. A. — Le secrétaire parlementaire de l'Amirauté, répondant à une question écrite d'un député, déclara qu'aucune arrestation n'a encore été effectuée, ni aucune sanction prise, à la suite des récents actes de sabotage à bord des navires de guerre.

M. Fletcher demandera mercredi, aux Communes, si l'enquête prouve que les équipages prirent part aux actes de sabotage et si ces sabotages sont la conséquence du mécontentement des marins.

Des détachements érythréens ont occupé Corbetà, au Sud-Est de l'Amba Alagi

Le III^e Corps d'Armée a repris son avance à travers le Selo

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 148), transmis par le ministère de la presse et de la propagande italienne :

Le maréchal Badoglio télégraphie : Sur le front du 1er corps d'armée, des détachements érythréens ont occupé hier Corbetà, au Sud-Est de l'Amba Alagi ; ils ont été accueillis par les populations Azebo-Galla en fête. Ces derniers continuent à combattre contre leurs oppresseurs Amhara qui errent, en fuite, dans la région.

Le III^e corps d'armée, ayant accompli sa tâche dans le Tembien, a entamé hier un mouvement vers le Sud pour atteindre Fenarô et Samré.

Dans le Chiré, l'action de débâcle se poursuit sans interruption ; les groupes de guerriers ennemis se voient fermer désormais toute voie de salut au delà du Takazzè, dont les gués sont déjà occupés par nos troupes.

Certains chefs se sont présentés à nos commandements militaires pour faire acte de soumission et livrer leurs armes.

Front du Nord

Le communiqué No. 148 annonce, ainsi qu'on vient de le voir, une reprise de l'avance des troupes du maréchal Badoglio sur deux secteurs importants du front Nord :

1° A l'extrême aile gauche italienne, au Sud de l'Amba Alagi ;

2° A l'Ouest de la route qui va de l'Amba Aradam à l'Amba Alagi, dans le Selo, le territoire situé immédiatement au Sud du Tembien.

Secteur d'Amba-Alagi

La collaboration des Azebo-Galla
La localité de Corbetà est à 20 kilomètres au sud-est de l'Amba Alagi. C'est la capitale de la région habitée par les Azebo-Galla et le centre d'un marché important.

L'accueil enthousiaste réservé ici aux détachements érythréens est fort significatif. Il démontre que l'avance militaire et la pénétration politique des Italiens sont menées de pair, dans le Tigré méridional. La dépêche ci-dessus nous révèle un fait encore plus important : la collaboration directe des populations de cette zone, les Azebo-Galla, à l'attaque et à la prise de l'Amba Alagi.

Makallè, 6. — Des tribus de la race Azebo Galla, qui étaient venues il y a quelques temps, faire leur soumission avec leurs armes, aux Italiens, ont participé, aux côtés de ces derniers à la conquête de l'Amba Alagi.

Les intrépides Galla dépassèrent la chaîne de l'Amba Alagi, descendirent dans la vallée, puis remontèrent la haute muraille de montagnes qui limite celle-ci vers le Sud. Sur les flancs de ces monts, ils rencontrèrent de forts éléments abyssins et engagèrent contre eux un furieux combat. On ne sait pas si le déglacé Gouédatchou, qui commandait la garnison de l'Amba, a participé personnellement à la lutte ou s'il a plutôt pris les devants de ses troupes en retraite. Il est certain, en tout cas, que dans la nuit du vingt-huit février, les sommets de l'Amba Alagi étaient déserts.

Les patrouilles italiennes s'avancèrent, durant la nuit même, jusqu'au sommet du mont, tandis que les gros des troupes faisaient halte sur les flancs de la gigantesque muraille. A l'aube, les Alpini à droite ; les fantassins et les bersaglieri, à gauche ; les Chemises Noires au centre, entamèrent l'escalade. Les Chemises Noires suivirent la route de mulets, passant près de celle par laquelle s'était retirée l'armée de Ras Moulougata et y plantaient le tricolore. Les fantassins et les Chemises Noires conquièrent l'Amba Alagi après une marche de quarante kilomètres.

La route de l'Amba-Alagi

Asmara, 6. — La première colonne de camions ayant traversé la nouvelle route construite par le génie, a atteint ce matin l'Amba Alagi.

Combattants «blancs»

Makallè, 6. — Aux abords du village de Mai Méchich, qui donne son nom à une vallée sauvage, on a trouvé, parmi les cadavres abyssins deux cadavres d'Européens, recouverts de «chiamma» entassés et d'une légère couche de paille. Dans une caverne voisine, parmi la paille et les caisses vides, étaient répandus sur le sol des blocs - notes à pièces détachées, achetés dans une papeterie d'Anvers.

Les cadavres ont été inhumés par le septième groupe de Chemises Noires, qui tient garnison sur l'Amba Alagi.

Sur le front du III^e Corps d'Armée La conquête du Selo

La région du Selo, où opèrent les troupes du III^e corps d'armée, n'est traversée que par deux voies de communication principales qui, partant respectivement de Chélicot et d'Antalo, se raccordent à l'unique voie de communications dirigée du Nord au Sud, la route des caravanes Abbi Addi (Tembien), Gaela - Fenarô - Socotà.

Fenarô, à 1.434 mètres d'altitude, sur le plateau du même nom, est donc un village important, en raison des marchés qui s'y tiennent et comme lieu de passage obligé des caravanes. Samré est à 20 kilomètres au Nord-Est de Fenarô.

Le Takazzè semble un fleuve de flammes...

Les «spahis» et les Erythréens poursuivent les restes de l'armée du Ras Immrou battue dans le Chiré

La ligne du Takazzè représente une barrière formidable. Le fleuve, riche en eau, surtout à la suite des dernières pluies, coule à travers des gorges profondes et des ravins aux flancs escarpés, très hauts et à pic. Il n'est guère qu'un nombre restreint de points où convergent la plupart des routes venant du Tembien et du Chiré. L'occupation, par le III^e corps d'armée, des gués du fleuve signifie donc que, pratiquement, la retraite est coupée aux débris de l'armée du Ras Immrou qui n'ont pu se replier à temps, au-delà du fleuve.

La cavalerie tybienne en action

A ce propos, une dépêche fournit les précisions impressionnantes que voici : Asmara, 6. — Le Takazzè semble un fleuve de flammes. Les Abyssins continuent la fuite, poursuivis par les avions et les détachements de cavalerie. Derrière les «spahis» (cavaliers de Lybie, employés sur le front du Tigré), des bataillons d'Erythréens participent aussi à la poursuite. Pour leur permettre d'accélérer leur marche, leur bagage a été réduit au minimum.

Les vivres — sucre, thé, farine — dont ils ont besoin, leur sont lancés par des trimoteurs.

Le trois mars, un appareil de bombardement fut atteint durant l'action sur le Takazzè. Le pilote, lieutenant-colonel Olivetti, périt héroïquement, après avoir ordonné et obtenu que les trois autres occupants de l'appareil l'abandonnassent en se jetant dans le vide, soutenus par leur parachute.

La construction des routes

Derrière les Erythréens viennent les Chemises Noires de la division «21 Avril» et la division «Gannana» qui, durant la marche, construisent des routes pour camions.

En outre, l'intendance a fait construire en trois jours, une route qui part du mont Fundina, sur le Mareb, et se dirige vers le Takazzè, à travers la vallée de l'Obel. Ce travail a été exécuté par 1.200 ouvriers, envoyés d'urgence sur place et assistés par 200 soldats.

Le IV^e corps d'armée explore méthodiquement la zone d'Adi Abo à la recherche des éléments de l'armée de Ras Immrou qui, au lieu de se porter vers le Takazzè, se sont repliés vers l'Ouest.

Dans la plaine de Selaclaca, l'intendance a déjà disposé ses bases avancées où affluent les fournitures, les vivres et les munitions pour les III^e et IV^e corps d'armée.

L'identification des morts

De nombreux morts abyssins ont pu être identifiés grâce aux documents qu'ils avaient dans leurs poches et à leurs sceaux en argent. Ainsi, on a reconnu le deglasmac Imsou, vice-commandant et chef de la garde personnelle de Ras Immrou, ainsi que le gasmasc Zéliem, chef féodal de la région du Semier.

Les ducs de Spolète et de Bergame au front

Asmara, 6. — Le duc de Spolète, après avoir assisté avec le duc de Bergame à la bataille du Chiré, est retourné à Massauah, pour reprendre le commandement de son contre-torpilleur. Il a exprimé son admiration pour l'attitude des officiers et des soldats durant la bataille.

L'amiral Tur, commandant des forces navales de la mer Rouge, a fait parvenir aux troupes combattantes de nombreux drapeaux pour symboliser la fraternité d'armes entre l'armée et la marine ; ces drapeaux furent hissés sur les positions occupées.

Le duc de Bergame participa à la bataille du Chiré faisant preuve constamment d'audace et d'allant.

Un avion italien sur Addis-Abeba

Addis-Abeba, 6 A. A. — Un trimoteur

italien survola Addis-Abeba ce matin, dérivant des cercles à une hauteur d'environ sept mille pieds pendant longtemps. Les mitrailleuses tirèrent sur l'avion qui disparut.

La panique a été vive en ville.

La situation en Abyssinie

Le départ du Négus pour le front

Asmara, 6. — Suivant des nouvelles provenant de Dessié, le départ du Négus pour le front a été accompagné de mesures de précaution toutes spéciales en vue de le soustraire à des bombardements italiens éventuels. Les commandants abyssins jugent inutile et tardif ce voyage qui ne pourrait sauver la situation.

Djibouti, 6. — Quoique l'on ait recouru à tous les moyens possibles, à Dessié et à Addis-Abeba, en vue de cacher les victoires italiennes sur le front du Nord, la nouvelle s'en est répandue de façon fulminante dans tout l'empire.

Les débris des armées détruites forment des bandes de brigands qui battent l'estrange, semant la terreur et la mort parmi la population. Les bandes, à court de vivres, se livrent à de féroces razzias et détruisent des villages entiers.

Les populations se réfugient dans des monts jusqu'ici à peu près déserts. La révolte dans le Goggiam, dans le Gimma et le Sidamo en a été intensifiée d'autant ; elle menace de s'étendre en d'autres provinces. On sait, désormais, en Ethiopie, que les armées des Ras Kussa et Sejourm sont anéanties et qu'elles ne seront plus reconstituées.

Beaucoup de surintendants, se jugeant désormais dépourvus de toute obligation militaire, cherchent à rentrer à leur pays.

Les préoccupations sont particulièrement vives parmi les éléments arméniens grecs et arabes qui détiennent le commerce éthiopien. Beaucoup d'entre eux ont déjà retenu leur place dans le train qui doit arriver aujourd'hui dans l'après-midi à Djibouti.

On apprend qu'une nouvelle forme de commerce a été imaginée et pratiquée par certains déjacs et Ras pour s'enrichir aux dépens de leurs hommes. Ils vendent pour cinq thalers les feuilles de démobilisation. Mais, ceux qui, en toute bonne foi, les achètent et se disposent à rentrer dans leur pays sont saisis par les gendarmes les Zabaniens, et reconduits dans les rangs de l'armée.

Une nouvelle mobilisation

On apprend que le Négus aurait convoqué le conseil d'Etat en vue de prendre les mesures exceptionnelles justifiées par la gravité des circonstances. Il n'est pas exclu qu'une nouvelle mobilisation des hommes encore disponibles ne soit ordonnée et que l'on procède à une réquisition générale des vivres. Si l'avance italienne continuait, le quartier-général abyssin serait transféré ailleurs.

Le nouvel ambassadeur de France en Turquie

Paris, 7 A. A. — Le mouvement diplomatique décidé hier par le cabinet comportera la nomination de M. Ponsot, résident-général au Maroc, comme ambassadeur en Turquie, de M. Guillon, préfet du Nord, comme résident en Tunisie, en remplacement de M. Peyrouton, qui devient résident-général au Maroc.

Le Président du Conseil à Istanbul

Le général Ismet Inönü, président du conseil, est arrivé hier à Istanbul. Il a été salué à la gare par les hauts fonctionnaires, des autorités civiles et militaires.

Notes et souvenirs

Les premiers bals à Istanbul

Nos collègues, qui ont rédigé « Balo » le journal du bal, distribué à l'occasion du dixième anniversaire de la presse, ont eu la curiosité de se demander à quelle date a été donné le premier bal à Istanbul.

D'après l'historien Lütfi, qui raconte les divers incidents de l'année 1849, on trouve ce compte-rendu sous le titre « Une soirée à bord d'un bâtiment de la flotte anglaise. »

Des choses abominables...

L'ambassadeur d'Angleterre avait lancé des invitations pour un bal qui devait être donné à bord du vaisseau amiral, ancré en Corne d'Or, devant l'amirauté.

Comme jusque-là on n'avait pas assisté à une soirée « à la française » et surtout à un bal, ceux qui y avaient pris part, se livraient à toutes sortes de commentaires.

Les invités, après la prière du coucher (yatsi namazi), furent transportés par des embarcations à bord, où ils restèrent à s'amuser jusqu'au matin.

Le lendemain, Yahya bey, rendait compte de la soirée en ces termes, au ministre de la Guerre, Hüseyin pacha :

« En peu de temps, ils ont fait des choses que nous n'aurions pas pu réaliser en un mois. Que faire? L'invitation était officielle, il fallait bien l'accepter au nom du gouvernement. Il y avait des choses abominables, telles que des cuillères et des couteaux ! »

Est-ce effendi note, cependant, que ce Yahya bey, qui fait si hypocritement ce récit, est le même qui, ayant fait son rapport au sultan, a fait introduire ensuite l'usage de se servir de la cuillère et du couteau.

Une dizaine de jours après, l'ambassadeur de France donna aussi un bal, mais il y eut un grand nombre d'absentiments.

Un événement mémorable

Quelques années plus tard, à l'occasion de la guerre de Crimée, E. de la Bédollière, note, dans sa curieuse et pittoresque chronique de la Campagne d'Orient, qu'à l'issue d'une revue de la troisième division française passée par Abdul-Mecid, le 17 juin 1854, il s'est passé un événement mémorable.

Le défilé a eu lieu « sur le vaste plateau qui s'étend entre l'hôpital de Maltepe et la caserne de Rami Ciflik. »

Après le passage des troupes, M. de Saint-Arnaud présente au sultan la maréchale et la femme du général Yusuf, qui se trouvent près du champ de manoeuvres, en calèche découverte. C'est la première fois, depuis la fondation de l'empire ottoman qu'un sultan ose parler en public et faire un gracieux accueil à des femmes chrétiennes. Il y a plus : le successeur des califes offre son palais et ses jardins de Tarabya à Mmes de Saint-Arnaud, d'Altonville et Yusuf. Qu'en diront les vieux croyants ? Mais déjà, ils ont vu à Choumla, sans frémir d'horreur, Omer pacha donner le bras à sa jeune femme, en inspectant une batterie...

Révolutions... vestimentaires

Deux mois plus tard, à l'occasion du mariage de la fille du sultan, la princesse Fatma, le même chroniqueur note une série de petites révolutions dans la toilette des dames turques :

« ...Aux noces de la sultane, nombre de dames avaient des corsets portaient des gants sous leurs bagues et avaient fait faire en pointe et collant, à l'européenne, le corsage en manière de spencer, qui se place sur l'ensemble de la toilette ; de plus, un grand nombre laissent croître leurs cheveux et la ceinture de cachemire roulé était remplacée le plus souvent par un large ruban « frank » se fermant par devant avec un gros noeud en pareil. »

Le chroniqueur note que ces transformations « sont plus importantes qu'on ne croit » surtout si l'on songe combien sont tenaces les habitudes et les moeurs, en Orient.

Une quadrille et une polka devant le Commandeur des Croyants

Enfin, empruntons au même auteur cet autre détail : le 31 janvier 1856, Abdul-Mecid assista « au risque de scandaliser les Turcs de vieille roche » à un bal costumé donné par lord Redcliffe.

On était, il est vrai, en plein zèle novateur du Tanzimat. Le 4 février, le monarque assista de même à un bal donné à l'ambassade de France. Voici comment une dame qui a assisté à la soirée, en rend compte — et La Bidollière reproduit son récit :

« A 8 heures 15, quand je suis entrée, le sultan était déjà au palais (de France) ; il était arrivé à 7h 30, mais il était encore dans les petits appartements. Il a fait son entrée dans la salle du bal et s'est placé sur un trône qu'on avait déposé pour le recevoir. Sa Haute-seigneurie regarda danser une quadrille et une valse, puis elle s'est retirée pendant une heure et elle est revenue voir danser une autre quadrille et une polka. »

« J'ai dansé un quadrille tout près de son trône. La physionomie du prince manque d'animation. Il nous regardait tour à tour fixement ;

mais il serait difficile de dire quel sentiment dominait chez lui : l'ennui ou le plaisir. Le sultan portait un costume noir, semé à la taille, dans la forme de celui que portent les attachés d'ambassade que vous voyez à Paris ; mais il avait par-dessus le manteau blanc du Prophète, dont le col et les manches sont brodés de diamants magnifiques.

« Quant à sa maison et aux ministres, leurs costumes étaient couverts d'or. Ces messieurs paraissent prendre grand plaisir à nos fêtes et je t'assure qu'ils nous lognaient d'une façon toute française. La plupart sont restés jusqu'à la fin du bal. Le sultan est parti à 10 h. au milieu des salves d'artillerie et des flammes du Bengale. »

Mais tous ces bals, tant celui que rappelle l'historien turc que ceux dont nous parla le chroniqueur français, étaient des bals donnés par des étrangers en Turquie et auxquels n'assistent que des fonctionnaires ottomans, sans leur femme.

Il fallait attendre la République et le génie révolutionnaire d'Atatürk pour voir en Turquie, des bals donnés par des Turcs, pour les Turcs, et avec une égale participation de dames et de messieurs.

Ces quelques précédents que nous avons cités plus haut permettent de mieux évaluer les transformations récentes auxquelles notre génération a assisté.

Les lettres de grand-mère

Les beaux arbres qui s'en vont

Monsieur le Directeur, Merci pour avoir bien voulu accepter mon petit article ; merci surtout pour avoir mis les points sur les "i"... mais j'ai un reproche à vous adresser : c'est celui de m'avoir traitée de grande dame ! Je ne suis qu'une pauvre vieille grand-mère, qui désire, de toute son âme, voir ses petites filles progresser ; mais... progresser dans la ligne droite !

Ce n'est pas en suivant la mode, les cinémas, les dansings, les thés, etc., qu'on peut progresser sérieusement. Tout cela n'est fait que pour jeter de la poudre aux yeux des foules ignorantes. Progresser, c'est étudier, travailler et surtout chercher à capter les mystères de la Nature et à les enseigner à ses semblables pour le bien de toute l'humanité !

Progresser, c'est faire table rase de toutes les erreurs et les superstitions du passé ténébreux ! Progresser, c'est avancer toujours vers le Bien, vers la Lumière, vers la Vérité et la Science !

Nous devons, tous, tant que nous sommes, aider nos semblables dans la mesure de nos moyens sans faire exception pour personne.

Puisque l'avènement en notre belle ville, d'une nation nouvelle et forte, a mis fin au legs de ses âges éloignés, qu'estompent déjà dans la brume des siècles, c'est à nos enfants qu'il appartient de s'élever, de voir et de comprendre pour aider le monde entier par leurs oeuvres de Paix et de Civilisation renouée.

Si le coeur vous en dit, monsieur le Directeur, vous pouvez publier ces quelques lignes pour mes petites filles.

Figurez-vous que l'Ecole des ingénieurs, à Ayazpasa, a fait abattre les plus beaux arbres qui ornaient sa façade et la mosquée de " Tesfikije " a suivi l'exemple. Les ouvriers ont vu toutes les petites du monde à abattre deux magnifiques sapins et une quantité d'autres arbres. C'était si beau de voir la coupole et le minaret à travers le verdure ! Maintenant la mosquée apparaît à nu ! Si les écoles et les mosquées se mettent de la partie, où irons-nous, Seigneur ? !

Grand-mère.

M. et Mme K. Angiopulo, M. et Mme P. Angiopulo et leurs enfants, M. J. Angiopulo, M. et Mme Triandaphylides et leur enfant ainsi que tous les parents et alliés vous prient de bien vouloir assister à la messe de Requiem pour le repos de l'âme de leur très regretté

Démètre K. Angiopulo (H. E. C.)

qui aura lieu demain, dimanche, 8 mars, à 11 heures, en l'Eglise orthodoxe Panaghia, à Beyoğlu.

Mme veuve A. Grypioti et ses enfants, ainsi que les parents et alliés, vous prient de bien vouloir assister à la messe de Requiem pour le repos de l'âme de leur regretté

CONSTANTIN GRYPIOTI

qui sera célébrée demain, 8 mars, à 11 heures, en l'église Métamorphosis, au cimetière orthodoxe de Sisli.

La famille Taranto remercie vivement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à la suite du décès de leur très regretté

Me ISAAC TARANTO (Avocat)

et prie de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Un salon moderne, tel qu'il vient d'être monté à l'intention d'un film américain. — On voit que la pièce peut servir à fois comme salle à manger et bureau.



L'aspect qu'aura le nouveau Palais de Justice, d'après le plan présenté par un de nos ingénieurs-architectes

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

Les pièces de monnaie en nickel ne seront pas trouées

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le directeur de l'Hôtel des Monnaies n'a pas reçu l'ordre de trouser les pièces de monnaie en nickel de 10 et de 5 piastres pour les différencier des autres. En effet, il aurait fallu, à cet effet, reprendre toutes les pièces déjà en circulation pour les poinçonner, ce qui semble difficile.

LA MUNICIPALITE

Le développement du réseau de la Derkos

L'administration des eaux d'Istanbul a refait la canalisation entre Topkapi et Edirnekapi. Elle fait construire 12 châteaux d'eau de 5.500 mètres cubes de capacité, dont 1 à Beyoğlu, de 7.500 mètres cubes.

Des études ont été faites pour augmenter le débit de l'eau en faisant profiter celle de Derkos des eaux de Kirkcesme et Halkali, mais comme il eût fallu des millions pour ce faire, le projet a été abandonné.

Les services de la voirie au Grand-Bazar

Le sous-gouverneur d'Eminönü a décidé que tous les boutiquiers du Grand-Bazar devront laisser le soir devant leur porte, les ordures ménagères que les boueurs ramasseront de bon matin.

Nos frères inférieurs

A Eminönü, une dame, membre de l'association protectrice des animaux, a fait retirer le permis d'un voiturier qui avait chargé sur sa voiture traînée par un seul cheval, un poids supérieur aux 250 kilos autorisés.

Un spécialiste étranger à la tannerie de Beykoz

La tannerie de Beykoz a engagé un spécialiste travaillant aux établissements «Bata» de Tchécoslovaquie.

L'ENSEIGNEMENT

L'Institut d'ichtyologie

L'Institut d'ichtyologie de Baltali man sera rattaché, à partir du 1er juin 1936, à l'école de commerce maritime. Les professeurs actuels de l'Institut y continueront leur enseignement jusqu'à la fin du délai de leur contrat d'engagement.

LES CONFERENCES

L'«Arkadaşlik Yurdu»

Le dimanche, 8 mars 1936, à 17h. 30 M. Armand Messé, professeur au lycée de Galatasaray, donnera une conférence sur le sujet suivant :

Les comédies de Molière

Le Tartuffe

La conférence sera suivie du thé-dansant habituel.

Les membres sont priés de retirer les cartes d'invitation du secrétariat, qui est ouvert tous les soirs de 19 à 21 h.

L'oiseau de bonheur

Il y a dans les environs de Kayseri, un oiseau beaucoup plus grand que le hibou et de la même espèce, qui aurait le don de porter bonheur, on l'appelle «Pohus» ou «Hayirli Kuss». La meilleure preuve de l'action bienfaisante de cet oiseau c'est qu'il s'est posé sur le toit d'une maison, dont le propriétaire a gagné le lendemain, une prime à la loterie de l'aviation. Tant mieux. Voici une légende qui s'en va : le hibou était considéré, au contraire, comme oiseau de malheur.



Un salon moderne, tel qu'il vient d'être monté à l'intention d'un film américain. — On voit que la pièce peut servir à fois comme salle à manger et bureau.

Souvenirs des jours sombres

En 1918, à l'Ecole navale

Le « Haber » a entrepris de publier de passionnants souvenirs d'Edouard Taüt, ancien officier de marine, recueillis par Ihsan Arif. En voici un extrait :

En 1918, j'étais élève de 3ème classe de l'école navale de Heybeli. Un matin, nous entendîmes le bruit produit par un bateau qui jetait l'ancre.

Regardant par la fenêtre, nous vîmes, à notre grande surprise, que c'était un navire de guerre portant pavillon hellénique.

«Rauf bey a signé le traité d'armistice»

Je ne saurais décrire l'impression que cela a produit en moi. Sous un prétexte quelconque, je sortis de la classe, et, courant vers le garçon de bureau, Ahmed, je le priai de m'acheter un journal, lui promettant de lui donner une livre turque, attendu qu'il était interdit d'introduire à l'école un journal quelconque.

Dès que je fus en possession du quotidien, qui n'était autre que le « Vakit », j'y jetai un coup d'oeil rapide.

Il me permit de lire ces quelques lignes se détachant en caractères gras : « Rauf bey a signé avec l'amiral « Caltrope, le traité d'armistice. »

J'étais tellement abasourdi, que je restais cloué en place tenant en main le journal largement déployé.

Traduit en cour martiale

C'est dans cette position que me trouva l'officier de service, qui me donna l'ordre de me tenir à sa disposition.

On ne pouvait laisser passer inaperçu un tel incident, contraire à la discipline de l'école.

J'étais passible de la cour martiale, qui se forma aussitôt avec des officiers désignés par le ministre de la Marine et avec ceux de l'école. Ils étaient cependant, tous, d'accord pour me sauver ; comme j'avais toujours eu de bonnes notes, et que je n'avais même pas commis une peccadille, jusqu'alors, ils se refusaient à croire que c'était moi qui avait fait acheter le journal.

S'ils imaginaient que c'était l'un de mes camarades, Adnan, très mal noté, qui en était l'auteur du coup et que c'était pour le sauver que je plaçais coupable. Je me souvins parfaitement avoir dit, au cours des débats, en réponse à une question qui m'était posée :

« Si c'est une faute que de s'intéresser aux affaires de son pays, de savoir dans quelle situation il se trouve, pourquoi m'avez-vous fait étudier, pourquoi m'avez-vous appris à raisonner, pourquoi, à chaque occasion, vous m'avez appris à l'aimer ? »

Je répète que c'est moi qui ai pris ce journal, ne trouvant aucun mal à cela. Si ma conduite est, d'après vous, répréhensible, et qu'elle doit me valoir une punition, décidez-la, mais ne me faites pas souffrir davantage.

La punition

Entretiens, l'époque des vacances était arrivée. Les élèves, par groupes, étaient embarqués à bord d'un bateau qui devait les transporter au pont de Karaköy. Avant l'embarquement, on devait se réunir dans la cour de l'école et en présence du directeur, entouré de professeurs, lecture devait être donnée des punitions infligées. C'est à ce moment que mon nom ayant été prononcé, je sortais aussitôt des rangs pour entendre le directeur dire :

« Etudiants, cet élève, contrairement au règlement de l'école, s'est procuré, sans autorisation, un journal qu'il a lu à l'école. Il est privé, de sortie pendant trois jours, et chaque jour, il sera emprisonné pendant dix minutes. »

Je n'en revenais pas. Ma voix tremblait d'émotion. ...ai pu seulement articuler ces quelques mots :

« Il y a deux façons de tuer : l'une matériellement et l'autre moralement. Vous venez de briser la carrière que je mets tant cependant. »

Personne ne répondit et je dus, avec d'autres punis, comme moi, assister au départ en vacances. Rentré à l'école, j'enlevai mon uniforme pour me revêtir de celui de tous les jours. Mais je ne pouvais tenir en place, tellement la mortification qui m'avait été infligée était grande. Quoi qu'il en soit, je devais patienter pendant trois jours.

Enfermé dans une armoire !

Dans l'après-midi du premier jour, j'ai dû subir l'emprisonnement prescrit de dix minutes et dénommé « Riyazet hapisi ». Cette punition était représentée par une armoire très étroite de façon à être obligé de s'y tenir debout. Un petit trou permettait de respirer. Une fois que l'on y était enfermé, l'armoire était fermée à clef par la sentinelle qui se tenait devant. Toutefois, le sous-lieutenant de service, jouait peut-être que pour la faute commise, la punition consistait à mettre dans une armoire un futur officier sous la garde d'un simple matelot, était trop forte. Le fait est qu'il me dit :

« Va devant l'armoire, reste-y dix minutes et reviens. »

Le deuxième jour, ce fut la même chose. Le troisième jour, l'officier de service qui exécutait strictement la consigne, me menaçant de contrainte si je m'opposais. Je dus donc subir la peine comme prévu. Le quatrième jour, j'étais libre et je quittais l'école après avoir eu soin de prendre

avec moi le plus possible de linde. Néanmoins, cédant aux conseils que me furent prodigués de toutes parts, je réintérai l'école que je quittai une année après avoir reçu mon diplôme.

Une vile calomnie

A ce moment l'occupation d'Istanbul continuait. Il était interdit aux officiers turcs de se promener en uniforme dans les rues. Nous avions pris forme dans les rues. Nous avions pris avec les camarades l'habitude de nous réunir chez nous et de discuter sur la véracité de toutes les nouvelles contradictoires qui circulaient chaque jour.

N'était-on pas allé jusqu'à dire qu'il n'y aurait plus de marine turque ?

Un jour que nous étions tous réunis chez nous, on frappa à la porte. Ma mère ouvrit et quelques instants après elle m'appela. Je descendis, je portais ce moment mon uniforme d'officier. Je me trouvais ainsi en présence d'un sergent anglais, d'un interprète, d'un agent de la police turque, du « muhtar » du quartier et d'un épicière grec, propriétaire de notre maison. Ma mère qui avait déjà parlé avec l'interprète, me dit :

« Voilà, mon fils, de quoi il s'agit : notre propriétaire, prétextant que nous ne lui avons pas réglé le loyer trimestriel, s'est adressé aux tribunaux et il a obtenu une sentence nous condamnant à évacuer sa maison. Ces messieurs sont chargés de faire procéder à cette expulsion et nous demandent à cet effet une heure de délai. Or, l'heure est payée, et mon contrat est en règle. »

Je compris aussitôt que nous étions victimes d'une vile calomnie. Je tremblais de ma colère ; me tournant vers l'interprète, je lui dis :

« Dites au sergent que je suis sous-officier ; je suis le locataire de cette maison. Que l'on me conduise devant un officier anglais, et c'est devant lui seul que je m'expliquerai. »

Le sergent, après m'avoir fait le salut militaire, m'invita aussitôt à monter dans l'auto avec laquelle il était venu. Les autres n'en revenaient pas. Le « muhtar » surtout, était très pâle. Il avait, moyennant un pot-de-vin, combiné ce coup avec le propriétaire.

Explications

Je montai dans l'auto qui nous amena devant la bâtisse servant de siège actuellement au journal Cümhuriyet et qui était alors occupée par les Anglais. Je fus introduit dans un bureau où se tenait debout un officier anglais paraissant avoir 22 ans, dont la physionomie était noble et sympathique. Il portait un monocle et je compris, par la bordure dorée de sa casquette, qu'il appartenait au corps de la garde. J'ai fini d'ignorer l'anglais, je me servais pour m'exprimer de l'interprète. Je n'eus pas de peine à comprendre que celui-ci, à mon dessin, traduisait à sa façon tout ce que je lui disais et que j'étais la victime d'un complot. N'y tenant plus, je fis en très bon anglais à l'officier que je voulais faire gaspigner à être éclairci s'il voulait me réserver un tête-à-tête, ce que m'accorda. Je lui exhibai le contrat portant la signature du propriétaire, certifiant avoir touché le loyer. Il fit peler celui-ci et donna l'ordre de me mener en prison et il infligea quelques jours de suspension de ses fonctions à l'interprète.

Le capitaine R. Hat

Après quoi, il voulut à toute force savoir pourquoi, connaissant l'anglais, j'avais fait semblant d'ignorer cette langue ?

« Votre langue, lui répondis-je, est celle d'une nation qui occupe mon pays. Pour un homme comme moi, il n'est pas agréable de s'en servir. Même en ce moment, je regrette de parler anglais avec vous. »

J'ai dit que cet officier était noble. Ces paroles lui firent impression. Il me demanda de me consoler au lieu de me faire ombre de ma réplique. Il me tint auprès de lui, et, pendant une heure, nous causâmes de choses et d'autres.

Je dus lui avouer que ma mère était diplômée du collège anglais et que c'est d'elle que j'avais appris à lire et à écrire.

« Je désire beaucoup, me dit-il, avoir des relations avec des familles turques, mais je ne connais personne. Si vous le permettez, je considérerais votre présence ici comme une visite que vous m'auriez faite et en vous rendant chez vous j'aurais le plaisir de faire la connaissance de Mme votre mère et de lui présenter mes respects. »

Malgré que cette proposition n'était pas le don de mon plaisir, de la part d'un ennemi de mon pays, elle fut acceptée d'une façon si délicate que je ne pus la décliner. C'est ainsi que deux jours après, je recevais chez moi la visite du capitaine Rickatson Hat.

Au Japon

Tokio, 7 A. A. — Après la mission de la retraite des membres du conseil supérieur de la guerre et du ministre de la guerre, Kawashima, on attendait des changements importants dans les officiers généraux. Les supérieurs médias des officiers insurgés seraient

galement rendus responsables.

CONTE DU BEYOGLU

Cause célèbre 1815

Par François MOSEK.

La nuit tombait lourdement en cette fin d'année 1815. Dans la rue Grenelle-Saint-Germain déjà obscure, des passants s'effaçaient, devant le 105, pour faire place à une forme descendue péniblement d'une chaise à porteurs. C'était Mme de Lavalette, ou plutôt l'ombre de la belle Emilie de Lavalette, nièce de l'impératrice Joséphine et femme du directeur des postes. Elle venait des Tuileries où elle avait imploré en vain la clémence de Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême pour son cher mari.

Le « marnelouk », ainsi qu'on surnommait Lavalette, avait été arrêté en même temps que Labédoyère, Ney et tous ceux que la monarchie rétablie accusait d'avoir favorisé le retour du pros crit de l'île d'Elbe. Ney venait d'être exécuté. Lavalette, condamné à mort, n'avait plus que quelques jours à vivre.

Désespérée, Emilie de Lavalette se préparait à faire une suprême tentative pour le sauver. — Il faut le sauver vous-même, lui avait dit Marmont en sortant avec elle des Tuileries. Puisque vous croyez posséder le moyen d'assurer son évaison, ne tardez pas ! Le temps presse.

Il se demandait par quel miracle d'amour et de volonté cette femme, qu'une grossesse pénible avait épuisée, allait pouvoir fournir l'effort nécessaire à la réussite d'une entreprise aussi audacieuse.

Quant la porte de son appartement se fut refermée sur elle, Emilie se traîna jusqu'à un salon afin d'y classer des papiers en prévision de la folle aventure du lendemain.

Elle ouvrit un tiroir et prit entre ses mains l'album de jeune fille où elle avait noté ses premières impressions, lorsque, pensionnaire de Mme Campan avec sa cousine Hortense de Beauharnais, elle avait senti son cœur battu par Louis, ce frère de Bonaparte qui devait épouser Hortense...

Puis elle replaça le carnet et prit une liasse de lettres, celles que son mari lui avait adressées quelques semaines après son mariage quand il l'avait quittée pour rejoindre Bonaparte et les suivre comme aide de camp, pendant la campagne d'Egypte.

Elle le connaissait à peine, ce jeune époux qui, des Pyramides de Jaffa, d'Alexandrie, de Saint-Jean-d'Acres, lui avait envoyé ces brûlants messages.

Elle se souvint de sa tenreur de le décevoir au retour, en lui montrant son visage marqué par la variole, car, dans sa modestie, Emilie ne savait pas que la maladie avait épargné son teint éblouissant, la blancheur de ses dents et la douceur de son regard.

Lavalette était donc revenue et elle l'avait suivi à Dresde, à Berlin, pour se fixer ensuite avec lui à Paris où Bonaparte, devenu premier consul, lui avait ordonné d'accepter le poste d'ad ministrateur de la Caisse d'amortissement.

tre l... — C'est aujourd'hui que nous allons essayer de le sauver, ma chérie, dit Emilie en faisant effort pour prendre un ton d'autorité qui ne lui était pas habituel : tu te souviendras bien de tout ce que je t'ai recommandé ! Quand ton papa aura revêtu la robe que je lui apporterai et qu'il aura enfilé ma pelisse rouge de mérinos, vous partirez ! Veillez bien à ce qu'il se baise en passant sous le guichet ! Si les plumes de son chapeau s'accrochaient, il pourrait venir un soupçon au portier et tout serait perdu !

L'enfant regardait sa mère de ses grands yeux dilatés par l'attention. — Tu lui tiendras la main, poursuivait Emilie en étreignant fébrilement sa fille comme pour lui communiquer l'énergie farouche dont elle vibrait.

Elle ajouta : — Tu m'as bien comprise... A votre sortie de prison, ne trahis ton émotion par aucun geste, par aucun mot. Et quand ta gouvernante t'aura ramené au couvent, ne dis rien. Si l'on t'interroge, tu n'as rien vu, rien entendu, tu ne sais rien !

C'était la dixième fois que la mère renouvelait ces recommandations. Elle embrassa la fillette, convulsivement. La journée s'effaçait trop lentement de leur vie.

A six heures, Emilie se rendit à la Conciergerie. En apprenant l'extravagant projet de sa femme, le prisonnier eut un mouvement sincère de refus.

La laisser ici, prisonnière à sa place ? Y pensait-elle vraiment ? Non, il ne fallait pas lui demander cela ! Mais elle le pressait si fort de ne pas perdre une minute en protestations qu'il finit par céder.

— Ne me remercie pas ! murmura-t-elle. Ma vie est suspendue à la tienne ! Sans toi, sans ton amour, rien ne m'est plus ! Allons, l'heure s'avance... Déshabille-toi et prends mes vêtements.

Il obéit. Quand le géolier, un peu plus tard, s'aperçut de la substitution, elle trouva encore la force de s'accrocher à lui pour le retenir et retarder le moment où il donnerait l'alarme.

Elle perdit ensuite connaissance, mais Lavalette était déjà loin et Joséphine avait regagné l'Abbaye-aux-Bois, son couvent...

On sait que Lavalette réussit à passer en Angleterre, puis en Bavière, pendant que sa femme, retenue prisonnière pendant quelques semaines à la Conciergerie, était ensuite enfermée avec des folles.

Elle donnait, en effet, des signes inquiétants de dérangement cérébral. A bout de quelques années, en 1821, comme Lavalette, enfin gracié, allait revenir en France, Emilie, guérie, se fit conduire à leur domicile.

Le portefeuille, resté à la même place, enfermait toujours l'amer secret qui n'avait pas cessé d'obséder Emilie. Ce qui la bouleversait, c'était non pas d'avoir été trompée, mais d'avoir failli succomber à la tentation de faire passer sa rançon avant son devoir.

Vie Economique et Financière

Les forêts turques

Pendant l'été 1935, il y a eu 496 incendies de forêts ayant causé des dégâts évalués à trois millions de livres turques.

Table with 2 columns: Cultures and Pourcentage. Rows include Terrains arables (13.79), Prairies et plateaux (58.11), Jardins potagers, vergers, vignobles et autres (1.45), Forêts (12.02), Terrains incultes (14.63).

On remarquera que les forêts n'occupent pas une grande superficie.

Les perspectives de la nouvelle récolte

D'après les nouvelles parvenues au ministère de l'Agriculture, la production des terrains ensemencés pour le printemps sera de 35 pour cent supérieure à celle de l'année dernière.

Suivant les renseignements fournis par l'Institut météorologique, bien qu'il n'ait pas neigé en décembre et en janvier, les pluies et l'humidité de la température ont été, nonobstant, favorables aux cultures.

Les dernières pluies ont écarté, pour l'Anatolie Centrale, le danger de la sécheresse. En Thrace, la situation est bonne également.

La Banque Agricole a distribué dans cette région, comme semences, 13.428.000 kilos de graines de blé. Les plaines d'Eskehisir, Pulatli, Haymena et Konya sont déjà vertes.

On peut donc s'attendre à ce que la prochaine récolte soit de nature à satisfaire nos cultivateurs sous tous les rapports.

Une offre déclinée

Une firme tunisienne s'est adressée à la Chambre de Commerce pour l'aviser qu'elle voudrait acheter chez nous de grandes quantités de quina.

Il y a bien dans les douanes un stock de 3000 balles de 75 kilos chacune importées de l'Inde et qui attendent dans les entrepôts l'autorisation d'être dédouanées, mais il s'agit là d'une marchandise en transit.

En l'état, la Chambre de Commerce sera obligée donc de décliner l'offre qui lui a été faite.

Nos exportations de tabacs

Nos exportations de tabacs se développent, l'administration du monopole des Tabacs a pris les mesures voulues pour améliorer la qualité et le goût de ceux de nos tabacs qui sont les plus recherchés à l'étranger.

Par contre, en Egypte et en Suisse, nous envoyons des tabacs en feuilles dont le mélange a été fait. Ce sont les fabriques de ces pays qui en font des cigarettes qu'elles mettent en vente.

ETRANGER

La régression du commerce extérieur yougoslave avec l'Italie

Les conséquences de l'application des sanctions

Belgrad, mars. — Il est notoire que la presse locale aussi bien que la presse étrangère sont unanimes à reconnaître que la Yougoslavie est le pays le plus atteint par l'application des sanctions économiques contre l'Italie.

En novembre et en décembre, le recul du commerce extérieur yougoslave avec l'Italie ne fut pas aussi sensible qu'en janvier.

Ceci provient du fait que beaucoup d'affaires conclues à terme, l'avaient été avant l'application des sanctions. Le tableau suivant illustre au mieux ce recul :

Table with 3 columns: 1935, 1934, Moins en 1935. Rows include Export en Italie (672,3 vs 797,6), Import d'Italie (870,7 vs 656,0), and a smaller table for Janv. 1935 vs Janv. 1936.

La rapide diminution du commerce avec l'Italie commence, comme on le voit, au mois de décembre.

C'est ainsi que, pendant ce mois, le commerce avec l'Italie est tombé à 4 millions de dinars et à l'importation d'Italie à 4,5 millions de dinars.

Dependant, pour janvier 1936, la situation empire encore. L'état du commerce avec l'Italie, en janvier, et par rapport au mois correspondant de 1935, était le suivant, selon les données officielles :

Table with 3 columns: Janv. 1935, Janv. 1936, Moins Janv. 1936. Rows include Export en Italie (50,3 vs 4,1), Import d'Italie (35,7 vs 0,1).

Les données exposées ci-dessus démontrent que les exportations yougoslaves en Italie sont en régression de 125 pour cent et les importations d'Italie de 353 pour cent.

(Le « Courrier Yougoslave »)

Banca Commerciale Italiana. Capital entièrement versé et réserves Lit. 844.244.393.95. Direction Centrale MILAN. Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK.

TARIF D'ABONNEMENT. Table with 2 columns: Turquie, Etranger. Rows for 6 an, 1 mois, 3 mois.

BANCO DI ROMA. SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE LIT. 200.000.000 ENTIEREMENT VERSÉ. SIEGE SOCIAL ET DIRECTION CENTRALE A ROME. ANNEE DE FONDATION 1880. Filiales et correspondants dans le monde entier.

Dans G O L E M HARRY BAUR donne toute sa force tragique dans le rôle de l'EMPEREUR à tête faible, superstitieux, avide d'affection et de protection. Ce film magistral se projette actuellement au Ciné SUMER.

JEUNE demoiselle de sujétion turque, expérimentée, connaissant la dactylo turco-française, la correspondance française, cherche place comme secrétaire. Prétentions modestes. S'adresser au journal sous E. Z.

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO Galata, Merkez Rihitim han, Tél. 44870-7-8-9 DEPARTS

MERANO partira mercredi 11 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila, Trébizonde Samsoun. BOLSENA partira jeudi 12 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa, Trabzon, Samsun.

FRATELLI SPERCO Quais de Galata Cinili Rihitim Han 95-97 Téléph. 44792. Table with columns: Départs pour, Vapeurs, Compagnies, Dates.

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens.

Laster, Silbermann & Co. ISTANBUL GALATA, Hovagimyan Han, No. 49-60 Téléphone : 44646-44647

Départs Prochains d'Istanbul: Deutsche Levante-Linie, Hamburg; Compagnia Genovese di Navigazione a Vapore S.A. Genova.

Service régulier entre Hamburg, Brème, Anvers, Istanbul, Mer Noire et retour.

Vapeurs attendus à Istanbul de HAMBURG, BREME, ANVERS: S/S ALAYA vers le 7 Mars, S/S MOREA vers le 9, S/S ALIMNIA vers le 12, S/S AQUILA vers le 16, S/S DELOS vers le 20.

Départs prochains d'Istanbul pour BOURGAS, VARNA et CONSTANTZA: S/S ALIMNIA charg. du 12-13 Mars.

Départs prochains d'Istanbul pour HAMBURG, BREME, ANVERS et ROTTERDAM: S/S ALAYA charg. du 7-11 Mars, S/S MOREA charg. du 13-16, S/S HERACLEA charg. du 17-18, S/S AKKA charg. du 20-23.

Départs prochains pour BEYROUTH, CAIFFA, JAFFA, PORT SAID et ALEXANDRIE: S/S ATID le 18 Mars, S/S ALISA le 31 Mars.

Service spécial d'Istanbul via Port-Saïd pour le Japon, la Chine et les Indes par des bateaux-express à des taux de frets avantageux.

Connaissances directs et billets de passage pour tous les ports du monde en connexion avec les paquebots de la Hamburg-Amerika Linie, Norddeutscher Lloyd et de la Hamburg-Südamerikanische Dampfschiffahrts-Gesellschaft.

Voyages aériens par le "GRAF ZEPPELIN"

La presse turque de ce matin

La jeunesse unique

Du Kizil Ay de ce matin :

Nous voyons partout deux genres de jeunesse : ou une jeunesse divisée au gré des partis, dès l'âge le plus tendre en une foule de fractions, qui se battent entre elles, ou une jeunesse nationale formant un seul bloc.

Les jeunes divisées se rencontrent dans les pays où l'on est convaincu qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'à conserver et maintenir l'équilibre actuel ; dans les pays qui, si cela eut dépendu d'eux, auraient voulu arrêter le monde au point où il se trouve et l'y congeler. Les jeunes groupées et unies se trouvent dans les pays révolutionnaires où une société nouvelle est en formation ou qui travaillent à la réalisation de leur idéal de développement et de relèvement national.

Dans ces pays, on se trouve dans la nécessité d'utiliser toutes les ressources de combat à la fois et de les faire converger vers un même objectif. On ne saurait y gaspiller aucune force, aucun élément. On ne saurait y permettre que les plaintes personnelles ou la critique des lacunes que présentent les méthodes d'application soient un aliment pour la démagogie des rues.

Quelle est, de ces deux groupes, celui auquel se rattache la jeunesse turque ? Il y a ici la cause Kamaliste qui consiste dans le triomphe de la culture occidentale, dans sa nationalisation suivant l'acceptation occidentale, dans le cadre d'une société occidentale sans classes... Ici, la division parmi la jeunesse ne saurait être créée que par force. Car en cette ère de lutte du Kamalisme, la division ne peut naître en Turquie d'une seule base, de la différence de culture et de civilisation, du point de vue de l'Orient et l'Occident, la liberté de pensée et le fanatisme, du laïcisme et du « Seriat ». Mais ce n'est pas parmi la jeunesse que l'on rencontre l'écart entre ces deux tendances. Il ne peut exister — si tant est qu'il existe — que parmi la foule de ceux qui sont attachés au passé. Or, la jeunesse Kamaliste groupée sous le drapeau d'Atatürk, est prête à s'opposer, aujourd'hui et demain, à tous les mouvements de cette foule.

Toucher à la jeunesse turque, c'est compromettre la base même de la grande œuvre de construction. Là où il y a une atmosphère de division, là il y a l'Orient. C'est-à-dire qu'il y a danger de recul et de mort.

Le plus grand symbole de l'unité turque c'est la jeunesse. Autant les partis sans attardés de l'Orient et les rétrogrades sont différents de nous, autant nous sommes unis entre nous. Autant ils sont loin de nous, autant nous nous sentons, entre nous, proches par le cœur, la tête et l'esprit. La critique des lacunes ou la colère que suscite telle ou telle autre injustice n'ont pas jusqu'à nous entraîné dans des querelles qui auraient pour effet de nous faire tomber dans les embuscades que nous dressent nos ennemis.

F. R. ATAY.

Le Liban réclame l'autonomie complète

Jérusalem, 7 A. A. Du « D. N. B. » : Sept députés libanais ont soumis à M. de Martel, haut-commissaire, et à M. Eddé, président du Liban, un mémoire réclamant l'autonomie complète de cet Etat, un traité d'alliance libano-français et l'affiliation du Liban à la S. D. N.

Ces revendications s'appuient sur la promesse faite par Clémenceau en 1919, au patriarche des Maronites et sur les déclarations du haut-commissaire français de la Syrie et du Liban en 1926 à l'occasion de l'octroi de la Constitution par lesquelles la France assura au Liban les mêmes droits qu'à la Syrie.

M. de Martel soumettra cette affaire également à la décision du gouvernement français.

LETTERE D'ITALIE

L'Eurafrrique et les hommes

(De notre correspondant particulier)

Rome, mars. — L'Afrique a à peine 150 millions d'habitants. Bien que sa superficie soit trois fois plus grande que celle de l'Europe, sa population n'arrive pas au tiers de celle-ci.

Fischer calcule que l'Afrique, avec les procédés modernes de travail, pourrait contenir 1.650 millions d'habitants ; Penck élève ce chiffre à 2.300 millions.

Il s'agit, ici, de prévisions et de chiffres presque astronomiques, qui se réaliseront peut-être dans des siècles, mais il est certain qu'un des défauts principaux de l'Afrique au point de vue économique, consiste justement dans son manque de population.

Il est nécessaire de faire remarquer que, de cette population, seulement 97 millions sont des nègres ou des négroïdes.

Les autres 53 millions se subdivisent ainsi :

Européens	3.800.000
Arabes	15.000.000
Egyptiens	14.500.000
Ethiopiens	10.000.000

L'élément nègre

Les 37 millions de nègres sont répartis sur les quatre cinquièmes du continent. La population africaine est, en effet, distribuée de façon fort inégale : elle va de l'excessive densité de l'Egypte (429 hab. par km²) aux 0,3 hab. par km² du sud-ouest africain.

Les économistes considèrent la véritable population nègre comme un élément de valeur pour l'Afrique. On peut la considérer sous deux aspects différents :

1. — comme élément « masse », consommateur de produits massifs, qui intéresse tout spécialement l'industrie ;

2. — comme élément « main d'œuvre », élément nécessaire dans les colonies, plus spécialement là où les blancs ne peuvent s'acclimater.

Dans le plan « Eurafrique », la forme de collaboration que les nègres peuvent fournir est celle du travail. Il serait trop long de détailler, ici, les formes dans lesquelles s'effectuera ce travail, qui va de l'agriculture aux mines, des transports aux travaux publics, etc...

Ce qu'il est important d'établir, c'est que les principaux Etats colonisateurs se posent, tous, d'une façon ou d'une autre, le problème de l'accroissement de la population indigène dans leurs colonies. « Faire du nègre ! », disent les Français.

L'œuvre colonisatrice de l'Italie

Un des pays qui ont entrepris dans ce sens une action plus décidée est mieux organisée est certainement l'Italie, dont les colonies montrent un pourcentage de population des plus bas par km² : Erythrée 5 ; Somalie 2 ; Tripolitaine 0,6 ; Cyrénaïque 0,2.

Ces deux dernières colonies sont propices au peuplement européen dans la zone côtière, mais leur capacité totale est fort réduite, les 8/9èmes du territoire étant occupés par des déserts. Malgré ces chiffres modestes, la colonisation italienne en Lybie présente des caractéristiques intéressantes à signaler : dans les possessions de l'Afrique du Nord, il y a 1.250.000 Européens (Français, Italiens, Espagnols, etc...) contre 15.790.000 Arabo-Berbers, avec une proportion d'un Européen pour 11 indigènes.

En Egypte, les Européens sont 200 mille pour une population indigène de 15 millions d'habitants.

Il y a, par contre, 50.000 Italiens en Lybie pour une population de 700.000 Arabo-Berbers, la proportion étant ainsi de 1 à 14.

Le rôle de la Lybie dans le domaine démographique

Les trois groupements européens ci-

dessus sont latino-méditerranéens et leur activité tend à réunir le nord de l'Afrique à l'Europe, à travers les pays méditerranéens, mais le seul groupe européen réellement homogène est celui de la Lybie, qui est exclusivement composé d'Italiens.

Dans les possessions françaises et espagnoles de l'Afrique du Nord la population arabe est en pleine évolution et appartient à des groupes ethniques qui forment des Etats indépendants ayant une histoire qui leur est propre : population donc en état d'augmentation et, de plus, déjà assez dense, ce qui fait que la proportion entre les Européens et les indigènes ne pourra certainement pas varier beaucoup avec le temps : en Egypte cette proportion variera encore moins.

Pour la Lybie, la question est diverse : tout d'abord sa population indigène n'a aucun souvenir historique qui lui soit propre et cela facilite et facilitera grandement sa totale assimilation dans l'organisme colonial ; de plus, une émigration italienne croissante étant dirigée vers sa région côtière, lorsque la population indigène aura doublé, (cela grâce à la protection démographique de l'Italie), la population italienne en Lybie aura au moins doublé.

Il y aura, alors, une proportion d'un Italien pour trois indigènes et même pour 2.

L'Erythrée, elle aussi, absorbe une part de l'émigration italienne, mais peu importante et la Somalie encore moins ; cette dernière étant une colonie tropicale avec un climat auquel seuls les indigènes peuvent résister facilement.

Ces deux colonies auront cependant aussi leur fonction de peuple — ment lorsqu'elles seront réunies à travers le haut plateau éthiopien.

L'avenir de l'immigration en Afrique

Il est, cependant, nécessaire d'établir que, au moins pendant les années d'un futur immédiat, les possibilités d'immigration européenne en Afrique du Nord seront extrêmement limitées : en Egypte, à cause de la densité de la population, en Algérie et au Maroc, pour la même raison (à laquelle vient s'ajouter la politique française de dénationalisation en Tunisie), ainsi que par le fait que les Français n'émigrent plus.

Il ne reste donc comme plus vaste champ d'action démographique que la Lybie, région dont les possibilités sont, cependant bien modestes, à cause de la nature même de son sol.

L'Afrique du Sud est un territoire vaste et riche, apte au peuplement européen, mais son noyau de population européenne étant anglo-saxon, il n'offre pas, par cela même, un champ libre à l'immigration latine.

D'autre part, des raisons de bien-être interne, la défense du « standard of life », ont fait élever, en Afrique du Sud, comme en Australie et en Amérique, des barrières insurmontables à l'immigration.

Quant à l'Afrique tropicale, il ne vaut pas la peine d'en parler au point de vue de l'immigration européenne.

Il reste donc la région centrale-orientale de l'Afrique : les hauts plateaux du Kenya, du Tanganyka, du Niassa, des deux Rhodésies, du Ruanda Urundi, la région orientale du Congo Belge et le Mozambique.

D'Angostino Orsini voit dans ces régions la possibilité, dans un avenir prochain, d'un peuplement européen intense et progressif, venant à former un bloc grandiose du Soudan au Congo et à l'Afrique du Sud. Mais il s'agit là, en grande partie de territoires britanniques et pour que l'immigration y puisse être intensifiée, il faut que l'Angleterre se décide à la favoriser.

Telle est la situation démographique

Les nations qui étouffent

Celle de l'Europe présente, au contraire, les caractéristiques suivantes : l'Europe est un continent surpeuplé ; 503 millions d'habitants. Les deux grands empires coloniaux européens, la Grande-Bretagne et la France, ne sont pas des pays d'émigration.

La France parce que sa population n'augmente pas spontanément et qu'elle a, elle-même, besoin d'immigration ; la Grande-Bretagne parce que sa position d'« administrateur » d'un cinquième du globe terrestre lui apporte des bénéfices tels qu'ils permettent aux Anglais de n'avoir pas besoin de se rendre à l'étranger pour y gagner leur vie, même s'ils sont « sans travail » puisqu'ils jouissent, dans ce cas d'une indemnité de chômage élevée.

La Russie a encore beaucoup à coloniser dans son propre territoire et, en tout cas, tend à diriger son émigration vers la Sibirie Orientale.

L'Espagne, elle, aura besoin de bras lorsqu'elle voudra s'industrialiser et, d'autre part, les émigrants espagnols ont à leur disposition les pays de l'Amérique Latine et de l'Afrique du Nord.

L'Allemagne deviendra probablement un pays d'émigration et tout fait supposer que les Allemands se dirigeront vers l'Amérique.

La Pologne aussi est un pays d'émigration.

L'Italie fut, pendant 50 ans, un pays d'intense émigration : elle a cessé de l'être depuis quelques années et occupe sa population croissante à valoriser ses propres ressources (bonification agricole, travaux publics, etc...). Mais cette œuvre a nécessairement des limites, et comme la population italienne augmente de 460.000 individus, en moyenne, par an, il paraît inéluctable que les Italiens soient obligés d'émigrer encore.

Mais où ?

La force d'expansion de l'Italie

La crise a grandement limité la capacité d'absorption de l'Amérique Latine et de l'Amérique du Nord, ainsi que l'Australie lui sont fermées.

On a déjà vu que les possibilités d'absorption des colonies italiennes sont des plus modestes.

D'autre part, seule l'Afrique offre encore un terrain vierge, ce qui fait que, même si une partie de l'émigration italienne se dirigeait de nouveau vers le continent américain, il resterait fatalement des grandes masses qu'il serait nécessaire de canaliser vers les régions de l'Afrique, plus aptes à être peuplées par des blancs.

Ces régions sont formées par les territoires libres. Le problème démographique ne se présente ni aussi urgent, ni aussi important pour aucun autre pays européen. Aucun autre pays d'Europe ne présente une augmentation aussi grande de sa population, une aussi grande vitalité en contraste avec un territoire national aussi petit, aussi pauvre et manquant à tel point de matières premières : pour toutes ces raisons aucun pays ne possède une force d'expansion aussi formidable.

Fatalement, cette force, qui, par le passé, fut fort utile aux nations du continent américain et en général à toutes les nations où il y avait besoin de bras pour travailler et d'hommes pour peupler, devra se réverser, en Afrique, et, fatalement, aussi bien au point de vue de nombre qu'au point de vue de la capacité d'adaptation et de colonisation, cette force d'expansion est destinée à devenir le principal élément ethnique de la création « Eurafrique ». — J.

Le meurtre d'une marchande de « yogurt »

On a arrêté 5 bergens du village de Kulogullar, d'Aydin, soupçonnés d'avoir tué la dame Hatice, vendeuse de « yogurt », âgée de 40 ans, qui était sourde et borgne et d'avoir jeté son cadavre dans un torrent.

La situation industrielle et commerciale présente du Japon est, comme nous l'avons dit, le résultat d'un patient labeur. Aujourd'hui, les Japonais sont en mesure de prendre part dans l'œuvre de restauration du commerce mondial, mais ils se heurtent à toutes sortes d'obstacles.

Les efforts sur le plan international, qui se poursuivent depuis des années

La position du Japon à l'égard du commerce mondial

Les dangers du nationalisme économique



Le ministère de la guerre à Tokio, qui sert de siège aux opérations pour la répression du dernier mouvement militaire.

Dans les lignes qui suivent, l'un des plus éminents banquiers du Japon, qui est le président du Comité National japonais de la Chambre de Commerce Internationale, formule un grave avertissement au sujet des conséquences qui peuvent résulter des tendances accentuées vers le nationalisme économique et la multiplication des entraves au commerce.

La C. C. I. n'a jamais cessé de préconiser l'abaissement des obstacles aux échanges internationaux. Aussi a-t-elle enregistré avec satisfaction une série d'accords commerciaux caractéristiques d'une orientation nettement plus libérale notamment ceux conclus par les Etats-Unis d'Amérique.

La position du Japon à l'égard du commerce mondial au cours des deux ou trois dernières années a été l'objet de nombreux débats dans tous les pays commerciaux du monde.

Dans certains milieux, on a été jusqu'à considérer la concurrence japonaise comme un danger pour les autres pays, comme si le Japon était en mesure d'accaparer le commerce international sur tous les marchés du monde.

3 % du commerce international

Ces critiques, souvent acerbes, ont eu tout au moins l'effet inattendu de faire une large publicité au bon marché et à la qualité des produits de l'industrie japonaise, ce qui a permis à ces produits de pénétrer sur les marchés les plus éloignés.

Toutefois, s'il est examiné sans parti pris, le problème est loin d'être aussi alarmant que d'aucuns l'ont prétendu puisque, en fait, la part du Japon dans le commerce international ne dépasse pas 3 pour cent.

Si le Japon a connu une prospérité relative dans les années récentes, la raison doit en être cherchée dans de longues années de patient labeur.

Les Japonais n'ont pas cessé, depuis le printemps de l'année 1920, époque à laquelle ils ressentirent pour la première fois les effets économiques de la guerre, d'opérer des ajustements continus dans toutes leurs branches d'industrie, en s'efforçant de les rationaliser et de les coordonner, sans toutefois bénéficier d'aucune reprise, même temporaire, analogue à celle que connaissent d'autres pays.

Menace pour la stabilité politique

La situation industrielle et commerciale présente du Japon est, comme nous l'avons dit, le résultat d'un patient labeur. Aujourd'hui, les Japonais sont en mesure de prendre part dans l'œuvre de restauration du commerce mondial, mais ils se heurtent à toutes sortes d'obstacles.

Les efforts sur le plan international, qui se poursuivent depuis des années

en vue de réduire les entraves au commerce, n'ont abouti à aucun résultat, parce que les pays se sont cantonnés dans des politiques individuelles et exclusives en accumulant les mesures restrictives néfastes aux relations internationales.

En d'autres termes, chaque pays est, aujourd'hui, plus nationaliste en sa politique commerciale qu'il ne l'a jamais été.

Ce nationalisme économique met en péril la restauration du commerce mondial.

Faute d'être maîtrisé à temps, il multipliera inévitablement les antagonismes entre pays et risquera même de menacer la stabilité politique des relations internationales. Ce sont, sans doute, des paroles graves.

Mais nous devons les prendre comme un avertissement, parce que le nationalisme économique, s'il se poursuivait, finirait par ramener à un chiffre infime le volume du commerce international.

Pour un rapprochement économique

Néanmoins, quelque souhaitable qu'elle soit, la réduction des entraves au commerce ne saurait intervenir avant quelque temps.

En attendant, nous ne devons négliger aucune occasion de mettre sur pied des accords provisoires avec les différents pays, conçus de manière à tirer le maximum de parti possible des conditions présentes.

Le commerce extérieur du Japon 1934, atteignant 2.282.000.000 de yen pour les importations et 2.172.000.000 de yen pour les exportations.

Il enregistra par conséquent un excédent d'importations de 110.000.000 de yen.

Les résultats de l'année 1935, arrêtés au 20 septembre, montrent une amélioration, jusqu'à cette date, les importations atteignant 1.908.000.000 de yen, contre 1.810.000.000 pour l'exportation, soit une balance négative de 98.000.000 de yen.

Si l'interdépendance économique des pays est pleinement reconnue et, comme nous le croyons fermement, l'expansion du commerce international est le vrai chemin vers la prospérité, le moment doit venir où la politique commerciale évoluera de manière à relâcher progressivement les entraves qui paralysent aujourd'hui les échanges internationaux.

Manzo KUSHIDA
Directeur général de la Banque Mitsubishi (Tokio) et Président du Comité National de la C.C.I.

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

FEUILLETON DU BEYOGLU N° 49

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

Comme il se taisait toujours, elle leva les yeux vers lui, et, avec un timide sourire, elle reprit :

— Ça n'a pas d'importance, évidemment, ce que Molly raconte sur moi ; personne ne m'aime assez pour souffrir de son bavardage ! Mais des oreilles intéressées pourraient recueillir ses sottises plaisanteries et se figurer des choses...

— Oui, fit-il, enfin, un mot peut faire beaucoup de mal.

— Justement. Voyez-vous, John, si vous aimez quelqu'un, comme vous disiez l'autre jour, il ne faut pas permettre à votre raison de croire jamais quelque chose de ce que les gens racontent...

— Le malheur, répondit-il rêveusement, c'est que la raison ne dit jamais son mot quand le cœur s'alarme.

— Vous croyez ? fit-elle d'un air comiquement désolé. Alors, j'ai perdu

Elle vint à la fenêtre, et, à travers mon temps avec vous ! Et moi qui étais si contente de vous faire, ce soir, un cours de morale !

— Comme il allait parler, elle dit, vivement :

— Je me sauve ! A demain matin, John.

— Ne faites pas de trop mauvais songes, cette nuit, en rêvant à la dame de vos pensées !

Elle le quitta d'un élan et franchit en courant le perron.

Dans sa chambre, seulement, elle s'arrêta.

Et, jetant gaminement son chapeau sur son lit, elle s'écria avec exaltation :

— Jaloux ! Il a été jaloux !

Ses deux mains se réunirent sur sa poitrine dans un geste de ravissement.

— Dieu, que c'est délicieux ! Il a été jaloux !

le rideau, elle regarda l'homme qu'elle venait de quitter.

Il retirait sa casquette, ses gants de cuir.

Puis il alla au vestiaire et revint bientôt dans la cour, ayant changé de veston, et pris un chapeau, d'autres gants.

— Elles me l'envient toutes, et c'est moi qui l'ai !... Quel dommage qu'un si joli garçon ne soit qu'un pauvre chauffeur !

Un gros soupir vint expirer sur ses lèvres.

— Oui, c'est dommage ! répétait-elle, pensivement. Un homme comme lui aurait pu me plaire, s'il avait été riche...

Mais, secouant sa jolie tête brune aux cheveux largement ondulés, elle se sermonna sérieusement :

— Allons, Michelle, pas de bêtise ! Il ne s'agit pas de divaguer ! C'est certainement délicieux de voir un homme jaloux à cause de vous ; mais ce serait beaucoup moins rigolo si Mlle Jourdan-Ferrières se laissait aller à aimer un chauffeur !

Et, subitement hautaine, sa lèvres dédaigneuses retroussées, sa tête altière rejetée en arrière comme s'il avait pu la voir, elle jeta un regard d'orgueilleux défi vers le jeune Russe qui venait de s'éloigner, risquant un coup d'œil rapide dans la direction de ses fenêtres.

Elle se retint de remuer le rideau

qui eût décelé sa présence, mais, subitement songeuse, elle resta là, le front appuyé contre la guipure, les yeux perdus dans une rêverie qui s'éternisa longtemps après que l'homme se fut éloigné...

XX V

John passa la bonne nuit que Michelle lui avait souhaitée.

Il ne rêva peut-être pas à la jeune fille, mais il évoquait celle-ci auprès de son siège, et racontait mutinement ses griefs contre Molly.

Il tressaillait d'allégresse sous la chaude pensée qu'ayant deviné sa peine, elle avait voulu le rassurer.

Cette attention intime de Michelle ouvrait pour lui des horizons radieux qui lui était difficile de toujours repousser.

Et quand, le lendemain matin, il fit stopper sa Rolls-Royce devant l'entrée du parc Montceau, comme Michelle le lui avait indiqué, il ne s'attendait pas à la pénible surprise qu'il allait éprouver.

En effet, à peine la voiture s'était-elle rangée le long du trottoir du boulevard de Courcusses, qu'une voix masculine qu'il reconnut tout de suite, s'écria :

— Vous êtes adorable, Michelle ! J'osais à peine espérer cette venue.

— Mais quand je promets, mon petit Henri, je tiens toujours ! Et vous

avez tant insisté, hier !

Frappé de stupeur, John vit l'inconnu passer son bras sous celui de la jeune fille et chercher à l'entraîner dans le parc, désert à cette heure matinale.

Michelle montra la belle allée qui traverse en largeur le grand et pittoresque jardin, et ils se mirent à l'arpenter lentement tout en parlant avec animation.

Il parut à John, un instant, que son crâne allait éclater sous le martèlement d'une douleur physique intolérable.

Il avait soudain l'hallucinante certitude que Michelle, la veille, s'était moquée de lui.

Il avait cru à la loyauté de ses grands yeux caressants qui la regardaient en face, à la naïveté de son sourire espéqué qui l'ensorcelait de son sortilège enchanté.

Alors dans l'âme du Slave, une colère passa en houle dévastatrice.

Cet homme ne devait pas avoir l'habitude d'être le jouet des coquette-féminines.

Il était spécifiquement fait pour dominer en amour et non pour subir des caprices et des affronts.

Et le rendez-vous de Michelle avec l'autre, là, sous ses yeux, après que la veille elle avait fait naître en lui tant d'espoirs, était un outrage volontaire contre lequel tout son être se rebellait.

Une femme avait deviné ses senti-

ments et elle se jouait de lui, le railant, le bafouant parce que pauvre et subalterne !

Le bel amoureux pour Michelle Jourdan-Ferrières, qu'un chauffeur sans le sou, sans foyer, sans patrie !

Sous la morsure d'une telle pensée, tout chavira en lui de ce qui était son éducation, son élégance morale et il lui sembla qu'une âme de brute venait de naître à leur place.

Ses doigts se crispèrent si fort sur la paume de sa main, que ses gants craquèrent en longues échancrures. Il eut l'impression que sa force formidable pouvait suffire à les écraser, lui et elle, s'il s'avissait jamais de les rejoindre et de venger son amour-propre blessé.

Une fois encore, il regarda le couple rapproché.

L'homme était dans son rôle de séducteur et peut-être d'amoureux sincère ; mais elle, la coquette, la menteuse, dont les yeux semblaient encore, de loin, lui sourire ?

Il la toisa durement... si durement, que ses prunelles d'acier, malgré la distance, figèrent son sourire sur ses lèvres...

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI
Umumi neşriyat müdürü:
Dr. Abdül Vehab
M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43458